

EMPLOYEUR

D'EXCEPTION

GAGNANT
2026



JEAN-CLAUDE **LEBEL**

Copropriétaire

Restaurant le Saint-Paulinois
(Saint-Paulin)

Mis en candidature par
GABRIEL **SYLVESTRE**

Élève à l'école secondaire
Val-Mauricie



SES PRATIQUES GAGNANTES POUR FAVORISER LA RÉUSSITE ET L'ÉQUILIBRE DE SES EMPLOYÉS ÉTUDIANTS

- **Priorité aux études**

Je leur offre des quarts de travail seulement la fin de semaine afin qu'ils puissent consacrer leur énergie à leur parcours scolaire durant la semaine, sans pression supplémentaire.

- **Ambiance familiale et accueillante**

Mes employés sont précieux pour moi : je les considère comme des membres de ma famille. J'accorde donc beaucoup d'importance à créer un environnement de travail sain et accueillant, où chaque jeune se sent respecté. Ainsi, chacun peut évoluer à son rythme dans un climat de confiance.

- **Développement du plein potentiel**

Je crois que le travail peut être un levier de développement personnel. En leur confiant des tâches variées, qui les sortent parfois de leur zone de confort, je les encourage à se dépasser. Lorsqu'ils souhaitent aller plus loin, je les accompagne dans leur progression.

- **Communication et ouverture**

J'accorde une grande importance à l'écoute et à la confiance. Je veux qu'ils se sentent à l'aise de venir me parler. Je prends le temps d'écouter et de comprendre leurs réalités afin de favoriser un climat de confiance où chacun peut s'exprimer librement.

« Jean-Claude, c'est vraiment le meilleur employeur. Il a un grand cœur et prend toujours soin de ses employés. Il fait en sorte que nous ayons tout ce qu'il faut pour réussir à l'école, en faisant preuve de flexibilité avec nos horaires. Si j'ai besoin d'un congé, il me l'accorde. Il est à l'écoute et toujours disponible pour répondre à mes questions. »



TREM
TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION
DE LA MAURICIE